



## INFOS PRATIQUES

## JUSQU'AU 21 FÉVRIER 2022, PARTICIPEZ À LA CONCERTATION PUBLIQUE



Soucieux de poursuivre le développement d'un tourisme plus écologique et solidaire, le Département de Loire-Atlantique a lancé une concertation publique auprès des habitant.es afin de construire sa nouvelle stratégie touristique.

Mis en ligne le 15 février 2022

### Comment contribuer et s'exprimer ?

Habitantes ou visiteurs réguliers de la Loire-Atlantique, le département a besoin de vos contributions pour imaginer collectivement le tourisme en Loire-Atlantique à l'horizon 2030.

En faisant part de propositions et en répondant au questionnaire (jusqu'au 21 février) sur la plateforme de participation du Département : [participer.loire-atlantique.fr/tourisme](https://participer.loire-atlantique.fr/tourisme) .

En racontant son plus beau souvenir (lieu préféré, une expérience ou une découverte marquante en Loire-Atlantique) en nous envoyant la carte postale préaffranchie ou directement sur la plateforme [participer.loire-atlantique.fr/tourisme](https://participer.loire-atlantique.fr/tourisme)  (jusqu'au 21 février). **Téléchargez la carte postale** .

Participation à des ateliers collectifs prévus en mars-avril 2022. Inscription [ICI](#) .

Plus d'infos sur [participer.loire-atlantique.fr/tourisme](https://participer.loire-atlantique.fr/tourisme) .



 RETOUR À LA LISTE





### Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie  
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

### Horaires :

#### Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

#### Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

#### Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.